



INFOS SAISON 2016 - MAGNY-COURS - 11 et 12 juin

Merci de lire ces infos et de nous renvoyer les documents nécessaires sans faute...
avant le vendredi 3 juin 2016
par fax au 0033.555.25.28.37 ou par mail : d.myter@orange.fr

Les informations suivantes sont communes aux formules Fun Cup et Mitjet 2L Endurance. Les spécificités relatives à chaque formule sont explicitées à la suite des informations générales.

INSTALLATION DANS LES STANDS

Les stands seront à disposition des concurrents le **vendredi 10 juin, à partir de 18h**. La répartition sera faite par M3.

Toute implantation de auvent, structure ou de chapiteau est interdite sans accord préalable de la société M3.

Les stands devront être évacués et nettoyés le dimanche après la course. Un état des lieux sera effectué.

VERIFICATIONS ADMINISTRATIVES

Les formalités administratives se feront le **vendredi 10 juin de 17h à 19h** et le **samedi 11 juin de 7h à 11h** dans le bureau M3. Il est impératif de se présenter aux vérifications avant de rouler.

Tous les pilotes (sans exception) souhaitant participer aux courses **FUN CUP** et / ou **MITJET 2L ENDURANCE**, **doivent** :



M3 – ZAC de Bridal – BP 11 – 19130 OBJAT
TEL. : 00.33 (0)5.55.25.27.26 – FAX : 00.33 (0)5.55.25.28.37
S.A.R.L. au capital de 8 000 € – R.C.S. BRIVE B 434 894 846 – 2001B00045
N° T.V.A. Intracommunautaire : FR 18 434 894 846 00014



PILOTE DE NATIONALITE FRANÇAISE

- soit être titulaire d'une **Licence FFSA Internationale, Nationale Concurrent Conducteur Auto** (NCC=410€) **ou Régionale Concurrent Conducteur Auto** (RCC=240€) en cours de validité, à souscrire auprès de votre ASA
- soit souscrire un **Titre de Participation FFSA Régional Circuit** (68€) auprès de M3 lors des vérifications administratives

PILOTE DE NATIONALITE ETRANGÈRE EUROPÉENNE

- soit être titulaire d'une **Licence de leur Fédération Internationale ou Nationale avec autorisation de sortie de territoire** en cours de validité
- soit souscrire un **Titre de Participation Etranger Non Résident** (68€) auprès de M3 lors des vérifications administratives accompagné d'une **assurance facultative** individuelle accident pour le week-end (24€)

Conditions de délivrance du Titre de Participation Régional Circuit :

- être âgé de 16 ans minimum à la date d'émission du titre de participation
- pièce d'identité ou copie du livret de famille
- autorisation parentale pour les mineurs
- n° de permis de conduire pour les majeurs
- certificat médical original de non contre-indication à la pratique du sport automobile

Devant répondre aux règles de la FFSA, il est impératif de remplir toutes les conditions de délivrance du Titre de Participation Régional Circuit.

VERIFICATIONS TECHNIQUES

Le contrôle technique s'effectuera le **vendredi 10 juin de 17h à 19h** et le **samedi 11 juin de 7h à 11h**.

Votre voiture devra être au poids réglementaire (réservoir d'essence plein). En cas de manque de poids, vous devrez mettre votre voiture au poids. C'est à vous de fournir le lest si besoin et de le fixer sans qu'il ne présente de risque.

Le règlement technique ainsi que le règlement général et sportif de la Fun Cup et de la Mitjet 2L Endurance sont à votre disposition sur nos sites Internet et dans le bureau M3.



M3 – ZAC de Bridal – BP 11 – 19130 OBJAT

TEL. : 00.33 (0)5.55.25.27.26 – FAX : 00.33 (0)5.55.25.28.37

S.A.R.L. au capital de 8 000 € – R.C.S. BRIVE B 434 894 846 – 2001B00045

N° T.V.A. Intracommunautaire : FR 18 434 894 846 00014



REPAS

Un service de restauration sera à votre disposition sur le circuit le **samedi midi, samedi soir et dimanche midi**.

Pour en profiter, réservez dès maintenant vos repas en remplissant le bon de commande repas. Toute demande de repas non formulée par avance pourra être refusée.

Les repas seront à régler sur place au bureau M3 en chèque ou espèces.

SECURITE

Rappel : l'accès au mur et à la voie des stands est exclusivement réservé aux pilotes et intervenants.

POUR DES RAISONS DE SECURITE, AUCUN MINEUR NE SERA ACCEPTE AUX LIEUX PRECITES.

Nous vous rappelons qu'un radar sera installé dans la **voie des stands** et que vous ne pourrez excéder les **50 km/h** sous peine de sanction (STOP & GO).

Il est formellement interdit de fumer dans les stands et dans la voie des stands... que les mécaniciens et team managers montrent l'exemple !

RAVITAILLEMENT ESSENCE

Pour mémoire, **le stockage de l'essence est interdit sur les circuits** pour des raisons de sécurité et ce durant tout le meeting. L'ensemble des ravitaillements se fera avec Team FJ.

Il vous faudra donc ouvrir un compte chez Team FJ, en remplissant le document ci-joint et en le renvoyant à Alison à l'adresse fuel@teamfj.com

Le prix du carburant Sans Plomb 98 sur la course de Magny-Cours sera de 2,29 € HT/litre. Les ravitaillements seront limités à 40 litres maximum par arrêt.



M3 – ZAC de Bridal – BP 11 – 19130 OBJAT

TEL. : 00.33 (0)5.55.25.27.26 – FAX : 00.33 (0)5.55.25.28.37

S.A.R.L. au capital de 8 000 € – R.C.S. BRIVE B 434 894 846 – 2001B00045

N° T.V.A. Intracommunautaire : FR 18 434 894 846 00014



- FUN CUP - 12h de course

LISTE DES ENGAGES

Merci de remplir le plus précisément possible, la **liste des pilotes engagés par voiture** (2 à 6 pilotes maximum par voiture).

COURS THEORIQUES

Les **cours théoriques** se feront le **vendredi 10 juin de 19h00 à 19h30**. Tous les pilotes débutants devront y assister (aucune dérogation ne sera acceptée).

BRIEFING

Le briefing de la Fun Cup aura lieu le samedi 11 juin 2016 à 11h00. La présence de tous les pilotes et responsables de team est obligatoire. Tous les pilotes qui n'auront pas émargés ne pourront pas prendre le départ des essais chronométrés.

CHANGEMENTS DE PILOTES

Pour la course, il n'y aura pas de fenêtre de changement de pilote.
Les changements de pilotes seront libres.





ECLAIRAGE

Ne sont autorisés au MAXIMUM que :

1- Rampe de phares France

- 2 phares longue portée d'un diamètre maximum de 160 mm et d'une puissance maximum de 100 watts
- 2 phares de route d'un diamètre maximum de 140 mm et d'une puissance maximum de 55 watts
- 2 phares anti brouillard d'une surface maximum de 140 mm x 45 mm et d'une puissance maximum de 55 watts
- Les phares au Xénon sont proscrits ainsi que tout système permettant d'augmenter la puissance de l'éclairage
- L'emplacement des phares n'est permis que sur une barre avant, fixée sur les anneaux de fixation du capot. Un tendeur anti-vibrations est autorisé

2- Rampe de phares WRT



M3 – ZAC de Bridal – BP 11 – 19130 OBJAT

TEL. : 00.33 (0)5.55.25.27.26 – FAX : 00.33 (0)5.55.25.28.37

S.A.R.L. au capital de 8 000 € – R.C.S. BRIVE B 434 894 846 – 2001B00045

N° T.V.A. Intracommunautaire : FR 18 434 894 846 00014



- MITJET 2L ENDURANCE - 6h de course

LISTE DES ENGAGES

Merci de remplir le plus précisément possible, la **liste des pilotes engagés par voiture** (2 à 3 pilotes maximum par voiture).

BRIEFING

Le briefing de la Mitjet 2L Endurance aura lieu le samedi 11 juin 2016 à 19h00. La présence de tous les pilotes et responsables de team est obligatoire. Tous les pilotes qui n'auront pas émargés ne pourront pas prendre le départ des essais chronométrés.

CHANGEMENTS DE PILOTES

A Magny-Cours, il y aura **1 course de 6h**.

Chaque équipage devra effectuer un minimum de 7 arrêts pour changer de pilotes. Ces arrêts sont libres et peuvent être fait à n'importe quel moment de la course. Durant cet arrêt, chaque voiture devra passer au minimum **5 minutes** entre l'entrée et la sortie des stands.

Attention :

- les doubles relais sont interdits (un même pilote ne peut pas faire deux relais de suite)
- si l'équipage est composé de deux pilotes, ces derniers doivent effectuer le même nombre de relais
- si l'équipage est composé de trois pilotes, un écart de un relais est autorisé entre les pilotes
- l'arrêt de 5 minutes est obligatoire à partir du moment où vous passez à la station essence
- les équipages seront figés à 2 ou 3 pilotes en fonction de leur composition sur les 3 premières courses ; les équipes de 2 pilotes ne pourront finir la saison à 3 pilotes, faute d'être mis hors compétition.



M3 – ZAC de Bridal – BP 11 – 19130 OBJAT

TEL. : 00.33 (0)5.55.25.27.26 – FAX : 00.33 (0)5.55.25.28.37

S.A.R.L. au capital de 8 000 € – R.C.S. BRIVE B 434 894 846 – 2001B00045

N° T.V.A. Intracommunautaire : FR 18 434 894 846 00014